

Conseil d'administration du 16 mars 2023 à 18 h

au restaurant les amis de l'Escapade à Courpière

Présents :

Sociétaires participants : Pierre Mignot, Sabrina SENDIN, Rémi FORCE, Henri DEBEURET, Jean Claude BONNET, Olivier FAURE, Bernard LEPINAY, Brigitte BOITEUX, Pascal CHALLET, Michel HADJADJ
Invité : Gyl COPPEY, Benoit LAIBE

Excusés : Frédéric MENSE, Karine JONCOURT, Emilie JAILLET

Début de réunion : 18h15

Validation du PV du 12 Janvier 2023

Oubli de mentionner Pierre MIGNOT dans la rencontre avec la Comcom Entre Dore et Allier

Le PV est validé

1) Les finances : Brigitte, Sabrina, Henri

DIS (déclaration d'intérêt simplifié, en pièce jointe)

Dans le but d'une levée de fond, la SCIC doit déposer à l'AMF un Document d'Information Synthétique. Celui-ci doit être à disposition de toute personne souhaitant devenir sociétaire.

Le groupe « Finance juridique » a rédigé un projet de DIS et le soumet à validation aux membres du CA.

Remarque : au sujet des CCA ce n'est pas l'AG mais le CA du 02 octobre 2020 qui a donné la possibilité aux sociétaires de prendre des CCA

Le conseil d'administration valide le DIS et le tableau des données économiques

Modification du bulletin de souscription et des CCA

(en pièces jointes)

Sur proposition du groupe « Financier juridique » le Conseil d'administration valide les nouveaux modèles de Bulletin de souscription de parts sociales et de Compte Courant associés. Dorénavant les CCA sont acceptés par tranche de 1000 € (voir détail dans le DIS)

RV avec la banque Caisse d'épargne Auvergne Limousin (CEPAL)

Compte rendu : Olivier, Henri

Olivier, Henri et Pascal ont rencontré Messieurs Philippe Fernandes, Directeur du département de l'Economie Sociale et Solidaire et Pascal ROUSSEAU, directeur du département de la transition énergétique à la CEPAL.

Nous avons reçu un bon accueil, monsieur Fernandes nous a proposé de financer rétroactivement la centrale photovoltaïque de Valcivières (que nous avons autofinancée à ce jour).

Une deuxième rencontre avec Pascal a eu lieu aux Versades de Valcivière avec messieurs Fernandes et Jean Claude Timizouert qui sera notre interlocuteur à la CEPAL. C'est lui qui suit la SCIC Comtoit à Vichy. Nous avons été accueillis par Emmanuel DURAND qui a expliqué ses motivations envers la SCIC Toi & Toits.

Le Conseil d'administration valide la proposition d'offre commerciale du prêt de 40 000 € sur 10 ans et autorise le président à signer les documents relatifs au prêt.

Le conseil d'administration donne quitus pour la signature de nouveaux emprunts au président en rappelant qu'il lui avait donné l'autorisation d'engager la SCIC pour un montant de 500 000 € dont seulement 200 000 € ont été consommés.

Lettre de demande de report de la subvention

Rappel : les factures acquittées doivent être enregistrées dans nos comptes avant le 17 avril 2023.

Le 2 janvier 2023 une lettre de demande de report de 2 ans a été envoyée au service du Conseil régional.

A ce jour, mais seulement par une réponse téléphonique, le report est accepté par le vice-président.

Les services de la Région recherchent une solution juridique.

Les membres du CA sont sceptiques sur cette réponse et préfèrent demander le solde de la subvention dans les délais impartis.

Il est demandé à OHE s'il est possible de facturer la prochaine centrale du local technique de Saint Rémy permettant ainsi d'obtenir une subvention sur cet investissement : Rémi se renseigne sur cette possibilité.

Adhésion HESPULE

HESPULE est une association née en Rhône Alpes qui a pour mission de résoudre les difficultés rencontrées par les opérateurs sur les énergies renouvelables. HESPULE a résolu notre problème de la centrale de Valcivières.

Le CA valide l'adhésion à Hespule pour un montant 80 € par an.

2) Communication : Sabrina, Brigitte

Plan de communication pour levée de fonds

Le groupe communication travaille pour établir un plan de communication sur cette levée de fonds dont l'objectif est de conforter le haut de bilan par une augmentation du nombre de sociétaires et une augmentation des CCA détenus par les sociétaires.

Les moyens à mettre en place :

Elaboration d'un diaporama de présentation de la SCIC

Refonte du site internet pour permettre aux visiteurs du site de prendre des parts sociales directement par paiement en ligne, par carte bancaire.

Organisation de réunions publiques en priorité là où sont en projet nos futures centrales.

Le CA demande au groupe communication de rechercher plusieurs solutions de paiement en ligne auprès de nos deux banques partenaires et auprès de plateforme associative pour une validation au prochain CA.

Préparation de l'AG du vendredi 30 juin,

Proposition Ambert : salle Cyril Morel à « Ambert en scène »

Déroulement

16 h	Accueil des sociétaires
16h30 à 17h45	AG statutaire de la SCIC
17h 45	Accueil Réunion publique
18h	L'autoconsommation individuelle
18 h30	Présentation de la SCIC
19 h	Présentation de matériel avec apéro

3) Avancée des chantiers : Jean Claude

Valcivieres , Saint Rémy , Marsac signature des contrat OA

Palladuc salle des fêtes : signature du contrat OA en cours

Palladuc église : Enedis a reporté le raccordement prévu le 22 mars

Ecopole TDM : la fin des travaux qui était est prévue courant 2024, et reportée en 2025. +

4) Projets

Ombrières Ambert : 36 kWc, les services techniques de la Comcom travaillent sur trois hypothèses à faire valider par les élus

- 1) Projet de départ : investissement des supports en bois par ALF, Centrale de 36 kWc portée par Toi & toits
- 2) Projet d'ombrières de 36 kWc à 100 kWc dont l'intégralité serait portée par un tiers investisseur,
- 3) Projet d'autoconsommation collective mais beaucoup plus flou pour l'instant

*Le CA ne souhaite pas se positionner sur l'hypothèse 2 car l'investissement est trop lourd pour nous
Par contre TOI & Toits peut apporter son expertise à ALF.*

Local technique de saint Rémy : 36 kWc fin des travaux de désamiantage juillet 2023,

Le CA valide le lancement du chantier.

Chalmazel : 36 kWc à faire en 2023, *visite technique à prévoir et à établir un budget prévisionnel*

Tribune du foot Ambert : 36 kWc suite à la rencontre avec monsieur le maire d'Ambert il s'avère que c'est la seule toiture pouvant recevoir une centrale

L'Atrium à Thiers : envoi d'un mail pour les informer du non positionnement de la SCIC (toit terrasse..)

5) Autres projets

Rencontres avec les maires

Ambert (13 février) : A la demande de Monsieur le maire nous avons été reçu avec l'adhume pour faire le point sur les opportunités des différents bâtiment. Il s'avère que seule la tribune du foot est intéressante pour un 36 kWc.

Le conseil municipal doit délibérer sur la mise à disposition et la prise de parts sociales.

L'Adhume a recensé 4 à 5 toits de 36 kWc pouvant intéresser Toi & Toits.

La Monnerie (16 février)

« Territoire Energie », filiale du SIEG 63 a détecté à la Monnerie un terrain pouvant recevoir une centrale photovoltaïque au sol sur une surface de 1 hectare abritant une ancienne forge.

Par contre cette surface appartient à trois propriétaires, la commune doit se porter acquéreur, démolir les bâtiments, dépolluer avant de mettre à disposition le terrain.

Affaire à suivre

6) Question diverses :

A ce jour nous sommes 100 sociétaires

Fin de la réunion à 20h15